

Après le constat d'une faible attribution des mesures de protection aux familles dans la Région, l'UNAFAM Nord – Pas-de-Calais a proposé d'enquêter ses membres pour comprendre les phénomènes qui conduisent à cette situation.

En effet, les données montrent qu'en 2008, les mesures exercées par les familles sont moins fréquentes dans le Nord - Pas-de-Calais qu'en France : 39% contre 46%. En conséquence, les mandats confiés aux professionnels sont plus nombreux.

Qu'en est-il pour la population particulière des personnes souffrant de troubles psychiques, et quelle communication faire en direction des familles ?

L'UNAFAM a tenté d'y répondre en étudiant une sous population "psychique", celle de ses adhérents en explorant la dynamique des changements de dispositifs de protection. L'UNAFAM est une association de familles de malades psychiques regroupant 13 000 familles en France et 450 dans le NPDC.

L'étude met en lumière un phénomène de déjudiciarisation d'une partie des mesures de protection au profit de « mesures informelles » pour les familles avec un majeur présentant un handicap psychique et des phénomènes, du fait de la décohabitation du majeur ou du vieillissement des parents, de mise sous protection directement confiée à des professionnels.

Directeur de publication : André BOUVET – Directeur (DRJSCS)

Rédacteur en chef : Julien KOUNOWSKI

Opérateur : UNAFAM Nord – Pas-de-Calais : Thomas VANNIENWENHOWE (Doctorant –

Sociologie), Bertrand ESCAIG (Directeur)

Collaborateur : CeRIES Université Lille 3

Document : cliquez sur l'image pour télécharger l'étude

